

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 8 juin 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 8 juin 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 8 juin 1875, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (16), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48469>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 juin 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméGodin craint que Colombet n'ait pas complètement pris possession de sa fonction de chef de la comptabilité : en l'absence d'André, il apparaît que le courrier n'a pas été ouvert dès son arrivée. Il souhaite qu'André dise à Colombet que les 9 000 F versés à la Caisse commerciale doivent être portés au crédit de son compte particulier. Sur les conditions pratiquées par les banques. Il exprime son accord avec André sur l'organisation du travail des ouvriers. Il l'autorise à mettre

en vente le porte-parapluie. Il ne lui semble pas qu'il doive être à nouveau accrédité auprès de la maison Delloye et Tiberghien et il indique à André que c'est à lui et non à Bourgeois qu'il veut confier les pouvoirs nécessaires. Il lui demande de veiller à l'emballage de la pompe et de la poulie à expédier à Sardy.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Bourgeois \[monsieur\]](#)
- [Caisse commerciale](#)
- [Colombet \[monsieur\]](#)
- [Delloye, Tiberghien et Cie](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieux cités [Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation2 p. (233r, 234v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023
